

Responsable de centre de profit et de business unit

RNCP16578 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	310m
Code(s) ROME	M1301, M1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	05/03/2016

Certificateur(s)

Etudes supérieures appliquées aux affaires (ESA3)

<http://www.talis-bs.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Un centre de profit est, au sein d'une structure, une unité économique autonome dotée de son propre compte d'exploitation (chiffres d'affaires, coûts, résultats).

On peut nommer ainsi un service, une unité de production, une succursale, une agence mais également une entreprise en franchise, une filiale ou une TPE / PME à part entière.

On utilise également le terme « Business Unit » ou « centre de résultats ».

Le responsable de centre de profit est à la fois généraliste, polyvalent, opérationnel et autonome.

C'est un encadrant capable de mobiliser et gérer ses équipes dans un environnement complexe et instable. Il est le garant du bon fonctionnement, de la rentabilité, du développement et de la pérennité du centre de profit dont il est responsable, tout en respectant la stratégie, l'organisation et les objectifs fixés par la direction générale (ou les actionnaires/associés).

Il est capable d'appréhender, avec une vision globale, les différentes dimensions de la gestion du centre de profit : stratégie, production, commercial, ressources humaines, finance, juridique, fiscalité.

Il représente l'entreprise, assure ou encadre les relations externes et internes.

Au quotidien il anime, organise, coordonne, gère et contrôle plusieurs activités et équipes, analyse les performances, prend les mesures correctives nécessaires dans la limite de ses pouvoirs. Il soumet à la direction générale (ou aux actionnaires/associés) les mesures et projets qui nécessitent leur approbation et la tient régulièrement informée de la situation du centre de profit.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Afin d'engager l'entreprise dans une démarche prospective et de la pérenniser,

1. Définir les stratégies de l'entreprise

– Adapter et faire évoluer la stratégie de l'entreprise

• Mettre en œuvre des stratégies d'entreprises adaptées à des objectifs déterminés, tout en gérant au mieux les ressources financières et humaines en fonction des contraintes juridiques,

2. Assurer la gestion administrative d'un centre de profit

– Assurer la gestion financière et le suivi juridique d'un centre de profit

• Mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines afin de dégager des axes prioritaires de rentabilité,

3. Evaluer et accroître la performance du centre de profit

– Analyser la rentabilité d'activités et de prestations données

- Identifier des axes d'amélioration de la rentabilité des activités d'un centre de profit pour une organisation efficace du management de proximité des équipes,
- 4. Animer et motiver des équipes
- Organiser des équipes et des collaborateurs,
- Former et motiver des collaborateurs

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le responsable d'un centre de profit et de Business Unit exerce dans tous les secteurs et dans tous les types d'activités

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Gestionnaire de centre de profit
- Responsable opérationnel de centre de profit
- Chef d'Agence
- Directeur de pôle d'activité
- Directeur des opérations
- Directeur commercial,
- Directeur des ventes
- Directeur du développement
- Chef d'entreprise
- Adjoint d'une direction fonctionnelle ou opérationnelle

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Projets de recrutement (BMO 2026)	495
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés L6X90 — Cadres dirigeants des grandes entreprises de plus de 50 salariés

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

5 personnes :

- 1 président professionnel extérieur à l'établissement
- 3 professionnels du secteur non intervenants dans l'établissement
- Le Directeur Pédagogique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/03/2016

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP27025

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.esa3.com/>
<http://www.groupesa.com/>
ESA3
Groupesa

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16578/>